

Le Folgoët Infos

Keleier Ar Folgoad

VENDREDI 12 FEVRIER 2021

Memento

- *Cabinet d'infirmiers **Gisèle Cornec, Thomas, Loaec, Tanguy**, 14 route de Lannilis (02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20)
- *Cabinet d'infirmier **Sylvie Cornec et Thierry Bourhis**, 19 résidence de l'Oratoire (09.54.24.83.00 ou 07.68.19.08.21)
- *Cabinet d'infirmiers **D. Manceau**, Kergolestroc (02.98.83.31.07 ou 06.67.35.44.90)
- *Taxi Ar Folgoad : ☎06.98.23.58.48. Conventionné CPAM toutes distances 7jrs/7.
- *Pharmacie: 02.98.83.17.05 – Service de Garde : 3237
- *Eaux/assainissement : 02.98.83.02.80
- *ENEDIS : 0972.675.029. – **URGENCE GAZ** 0800.47.33.33

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

☎02.98.83.01.92 mairie.le-folgoet@wanadoo.fr www.lefolgoet.fr

L'agence postale est ouverte le lundi (8H45/11H45 – 13H45/16H45) ; les mardis, jeudis et vendredis (8H45/11H45). Fermée le mercredi et le samedi. ☎02.98.83.59.00

*Recensement du citoyen

Les jeunes gens, garçons et filles, doivent se faire recenser **entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire** (se présenter en mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité). Une attestation de recensement sera ainsi délivrée par la mairie. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans. Pour pouvoir vous inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) soumis au contrôle de l'autorité publique, vous êtes tenu de présenter : avant vos 18 ans : l'attestation de recensement ou le document attestant de votre situation au regard de la JDC ; 18 à 24 ans : un document attestant de votre situation au regard de la JDC. Pour pouvoir vous inscrire à l'examen du permis de conduire : avant 17 ans : pas de justificatif à fournir, de 17 à 24 ans : vous devez présenter un document attestant de votre situation au regard de la JDC, à partir de 25 ans, vous n'avez plus à fournir de justificatif.

*Agence postale communale

RAPPEL : il est possible de retirer un colis ou une lettre en instance du lundi au vendredi **aux heures d'ouverture de la mairie**.

Nouvelle modalité d'expédition de marchandises à l'international hors union européenne et DOM TOM

Désormais, les déclarations douanières pour tous les envois internationaux de marchandises **hors Union Européenne** sont à remplir depuis votre ordinateur sur le site www.laposte.fr/formulaire-douane ou depuis votre téléphone portable sur le site www.laposte.fr/declaration-douaniere.

Aucun colis ne sera accepté si cette formalité n'a pas été établie au préalable.

MODIFICATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Par arrêté municipal N°2021/7 du 03/02/2021, en raison de travaux de déploiement du réseau de fibre optique, **la circulation des véhicules sera interdite sur la voie communale N°6, menant de la RD N°28 à Kergolestroc via la rue de Kerzu, à compter du 8 février 2021**, pour une durée prévisionnelle de 2 jours. L'itinéraire de déviation sera le suivant : RD N°28 ; Kervadeza, Prat ar Feunteun ; Pen ar Prat, Kergolestroc. Merci de votre compréhension.



Les personnes seules, fragiles ou en difficulté pendant cette période difficile peuvent contacter la mairie pour se faire connaître.



Un registre permettant de recenser les personnes de + 60 ans reconnues inaptes au travail, les personnes âgées de + 65 ans, les personnes handicapées ou présentant des problèmes de santé, **résidant à leur domicile sur la commune**, désireuses de se faire connaître, **est ouvert en mairie**. Cette inscription, **facultative**, se fait auprès de la mairie soit par la personne elle-même, soit par son représentant légal ou par un tiers (personne physique ou morale). Issu d'un dispositif national relatif à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées, le recueil de ces informations permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement de plan d'alerte (**canicule, pandémie, confinement...**). N'hésitez pas à nous contacter !

Les détenteurs de volailles de basse-cour ou autres oiseaux non-commerciaux élevés en extérieur, sont invités à se faire connaître en mairie. Le recensement est un élément important de la lutte contre la grippe aviaire qui sévit en ce moment sur le territoire national. Un formulaire « Déclaration de détention d'oiseaux dans le cadre d'un foyer de maladie aviaire » est disponible sur le site du ministère de l'agriculture. Cerfa 15472.02

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R42501>



Bibliothèque municipale – Levraoueg

En raison du couvre-feu, la bibliothèque modifie ses horaires d'ouverture :

*mar (horaire modifié) :
15h00/17h30

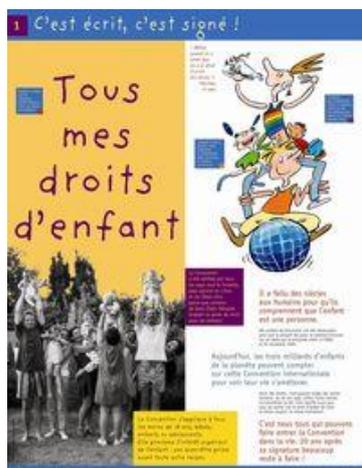
*mer : 9h30/12h et
14h/17h

*ven : 15h30/17h30

*sam : 9h30/12h

*dim : 10h/12h.

02.98.21.15.46 bibliotheque.le-folgoet@wanadoo.fr



«Tous mes droits d'enfant»

EXPOSITION

Jusqu'au 21/02 aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Exposition prêtée par la Bibliothèque du Finistère.

Heure du conte

C'est le retour de l'heure du conte ! 2 séances : sam 20, à 14h30 et 16h. A partir de 3 ans, inscription obligatoire (jauge très limitée).

Vie Paroissiale – Buhez ar barrez

☎ 02.98.47.93.79 - sanctuaire@ndfolgoet.fr ☎ 02.98.83.00.43 - secrtaire@ndfolgoet.fr

Obsèques : Mme Lucie LINLAUD, née HAMONIC, 77 ans.

DIM 14 : messe à 11h. **MER 17** : mercredi des Cendres, messe à 7h30. **LUN 15** : messe à 15h30 à la Basilique : arrivée de la statue de Notre Dame De la Salette au Folgoët.

Chez nos voisins - Ha-tro-war-dro

✦ **TI AR VRO -LEON - Klask an teñzor - Chasse au trésor en breton** - Chaque année Marie-Thé et Albert ramassent des pommes pour en faire du bon jus. Les bouteilles sont bien rangées dans leur coffre. Le pauvre Albert a cependant oublié le code pour l'ouvrir ! Avec un plan et des photos des lieux, venez en famille les aider à retrouver le code oublié ! Sam 20 à Saint-Gildas (Guissény). Pour les enfants de 3 à 7 ans. - Ins obligatoire : buhezin.tiarvroleon@gmail.com

✦ **Sekred-kegin va mamm-gozh - La recette de ma mamm-gozh** - A l'occasion de la fête des grand-mères, Ti ar Vro propose de participer à la création d'un petit recueil de recettes en breton, réalisées par une grand-mère et son (ou ses) petit-enfant(s). Toutes les infos sur le site de l'association : ww.tiarvroleon.bzh

✦ **COFFRE A JOUETS du Secours Catholique de Lesneven** : ouvert sam de 10h à 12h et de 14h à 16h au 18 bis rue Alsace Lorraine. Grand choix de jeux, de livres de secondes mains pour les différents âges de l'enfant, propres et en excellent état. Les vacances d'hiver sont dans 8 jours.... Par ce geste aidons le Secours Catholique à poursuivre sa mission auprès de familles en grandes difficultés. Rappel : ouvert tous les lundis.

✦ **ASP - Respecte du Léon : Appel à bénévoles** - Accompagnement, Soutien, Présence auprès de grands malades et de leurs familles (domicile, hôpital, EHPAD). **L'association recherche de nouveaux bénévoles pour mener à bien sa mission.**

☎ 06.04.09.57.99 - Courriel : aspduleon@orange.fr - 7 rue Alsace Lorraine LESNEVEN

CENTRE SOCIOCULTUREL LESNEVEN

Programme animations familles : rens et ins à l'accueil du centre ou ☎ 02.98.83.04.91. Tarifs : carte famille à 20€ ou 2€ /adulte – Gratuit enfant.

● Mer 10 à 9H30 à Kernilis : initiation au yoga pour les 18 mois/3 ans.

● Sam 13 à 14H00 au centre socioculturel : atelier cuisine parents/enfants, spécial crêpes.

● Sam 20 à 9H30 au centre : atelier couture parents/enfants. Apportez sa machine à coudre pour ceux qui en possèdent une.

● **ALSH et PASS' LOISIRS** - Les inscriptions pour les vacances de février/mars seront ouvertes. Le formulaire d'inscription peut être retiré à l'accueil du Centre Socioculturel ou téléchargé sur le site internet du Centre. Vous y trouverez également la programmation de toutes les activités. Le formulaire est à renvoyer au Centre, soit par mail à inscription.alsh.csc@gmail.com soit en le déposant à l'accueil ou dans la boîte aux lettres. Nous vous confirmerons la validation de votre inscription par retour de mail. Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre l'accueil du CSI au 02.98.83.04.91 ou vous rendre sur www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org et sur la page facebook @centresocioculturellesneven

● **Recherche animateur BAFA** - L'accueil de Loisirs recherche des animateurs titulaires du BAFA (ou équivalence) pour les vacances scolaires et les mercredis sur période scolaire. Candidature (CV et lettre de motivation) à transmettre au Centre Socioculturel Intercommunal par mail à csc.lesneven@wanadoo.fr

RUBRIQUE COMMUNAUTAIRE

COVID 19 - La préfecture du Finistère rappelle que la situation sur le territoire reste préoccupante.

Respectez les mesures en vigueur pour limiter la propagation du virus.

Retrouvez les informations officielles sur la crise sanitaire sur

www.gouvernement.fr/info-coronavirus et

<https://www.finistere.gouv.fr>

SERVICE AMÉNAGEMENT

TRAVAUX RD 770 (PLOUDANIEL) – A partir du 1er mars, les travaux démarrent entre Kerneyen et l'Auberge Neuve, obligeant à fermer cette section de 3 km à la circulation et ce jusqu'en octobre 2021. La circulation sera déviée dans les deux sens sur deux itinéraires spécifiques : l'un pour les véhicules légers et l'autre pour les poids-lourds.

Pour rester informé en temps réel des perturbations et des itinéraires de déviation, vous pouvez consulter le site Inforoute29 ou vous abonner au compte twitter @inforoute29

ANTENNE DE VACCINATION À LESNEVEN

Les prises de rendez-vous se font progressivement, suivant les créneaux disponibles, en ligne via le site : www.santé.fr (rubrique Finistère > centre de Landerneau/Lesneven > prendre rendez-vous en ligne).

Un numéro départemental d'appel est également à disposition au 02 57 18 00 61. Cependant, afin d'éviter une rapide saturation, il faut s'efforcer de réserver son usage aux personnes ne pouvant recourir à internet.

Merci de ne pas se déplacer jusqu'au centre sans rendez-vous, ni appeler votre mairie ou personnel médical (médecins, pharmaciens, hôpital...).

↳ Réduire sa consommation d'énergie

✦ **Isoler correctement son logement !** En isolant toute une maison, la consommation d'énergie pourrait passer de 500kwh/m² (maison sans isolation ni double vitrage) à 50 KWh/m² (maison BBC neuve). Bien sûr, ce sont les extrêmes mais retenons qu'en passant d'une maison ancienne mal isolée (300 kWh/m²) à une maison ancienne isolée au mieux (100 kWh/m²), on réduit par 3 sa consommation. Des aides importantes existent pour l'isolation et les fenêtres double-vitrage. Renseignez-vous sur le site « Ma prime-rénov ». Vous pouvez également rencontrer un conseiller spécialisé, lors des permanences locales à la CLCL.



↳ Limiter son empreinte carbone numérique

✦ **Conservez vos fichiers en sécurité chez vous !** A-t-on besoin d'avoir un nombre hallucinant de photos accessibles de partout sur internet ? Pour limiter le stockage énergivore de photos ou autres données dans les clouds on peut tout simplement, comme avant, privilégier l'utilisation de disque de sauvegarde externe.

↳ Surveiller sa consommation d'eau

✦ **Diminuer le volume d'eau dans vos toilettes !** Les toilettes représentent près de 20 % de votre consommation d'eau. En moyenne, chaque français consomme 150 litres/jour alors qu'il n'en boit que 2 litres ! Si vous êtes équipé d'un système double-chasse (3l/6l), utilisez-le. Si vous n'en n'êtes pas équipé, vous pouvez réduire la taille de la chasse d'eau à 3 l au lieu de 6 l en mettant un objet dedans (type brique ou un sac contenant de l'eau fermé) pour réduire son volume. Enfin, lors de la conception d'une maison neuve, la récupération d'eau de pluie ou les toilettes sèches peuvent entrer dans la réflexion.



Vds Robot Masterchef gourmet « Moulinex ». Peu servi. ☎06.30.68.27.57

EMPLOI - Le service de soins infirmiers à domicile d'Amadeus Aide et Soins recrute, pour la réalisation de soins d'hygiène, relationnels et de confort auprès de personnes âgées et ou en situation de handicap, des aides soignant(e)s ou AMP en CDD sur les secteurs de Landerneau (du 22/02/21 au 07/03/21 : 24,5 heures par semaine) et de Lesneven (dès que possible, 28h par semaine). Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à recrutement@amadeus-asso.fr.
Tel 02 98 21 12 40



☞ Je fais **vérifier** chaque année mes installations (chaudières, cheminées, chauffe-eau, conduits d'aération, poêles), quel que soit le combustible utilisé, par un professionnel qualifié.

☞ **J'aère** mon logement 10 min tous les jours, même en hiver.

☞ Je n'obstrue jamais les entrées et sorties d'air (grilles ou bouches d'aération) permettant à l'air de circuler.

☞ Je n'utilise pas pour me chauffer, des appareils non destinés à cet usage (un chauffage d'appoint n'est pas destiné à chauffer en continu...).

en cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

www.securite-routiere.gouv.fr

Faire du vélo c'est bon pour la santé. Mais faire du vélo vous expose à un risque d'accident. Voici tous nos conseils de circulation pour réduire ces risques.



Conseil n° 3 : penser à s'équiper : casque, vêtements clairs, accessoires rétro réfléchissants, écarteur de danger...

Conseil n° 4 : indiquer ses changements de direction en tendant le bras : des équipements permettent aussi de signaler son changement de direction grâce à des diodes lumineuses : sacs à dos [GO LED](#) ou [Galuchon](#), casque [Lumos](#)

(2 nouveaux conseils dans le bulletin de la semaine prochaine !)